



Ergothérapie

L'ergothérapie à domicile s'adresse à des personnes souffrant de pathologies spécifiques en intervenant sur les aspects moteur, sensitif, cognitif et social.

Les prestations

Evaluation du domicile, démarches administratives, traitement spécifique, recherche, adaptation ou fabrication de moyens auxiliaires.

Principaux buts de l'ergothérapie à domicile

- atteindre, améliorer ou maintenir un maximum d'indépendance dans les activités de la vie quotidienne aussi diverses que les soins corporels, les déplacements, les activités ménagères ou professionnelles et les loisirs.
- améliorer ou maintenir l'indépendance et la santé des personnes s'occupant d'une personne dépendante.

Formulaire

Vous trouvez [ici](#) le formulaire de demande de prestations du service d'ergothérapie

Tarifs

Les prestations d'ergothérapie prescrites par un médecin sont

prises en charge par l'assurance maladie de base à raison de 90%.

Les tarifs sont fixés par une convention entre l'Association suisse des ergothérapeutes et les assureurs-maladie.